

Arrêté

Générale

modern

Arrêté n° 2017-036/PR/MAMCBW portant approbation du Budget Prévisionnel de l'exercice 2017 du DIWAN DE LA ZAKAT.

n° 2017-036/PR/MAMCBW

Ministère

MINISTÈRE DES AFFAIRES MUSULMANES, DE LA CULTURE, ET DES BIENS WAKFS

Date de publication

25 janvier 2017

Numéro JO

n° 2 du 31/01/2017

Date du numéro

31 janvier 2017

INTRODUCTION

LE PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE, CHEF DU GOUVERNEMENT

VISAS

VU La Constitution du 15 septembre 1992

VU La Loi n°31/AN/14/7ème L du 06 février 2014 portant réorganisant le Ministère des Affaires Musulmanes, de la Culture et des Biens Waqfs

VU La Loi n°2/AN/98/4ème L du 21 janvier 1998 portant sur la définition et la gestion des établissements publics

VU Le Décret n°2004-0126/PRE du 03 juillet 2004 portant création de Diwan de la Zakat

VU Le Décret n°2013-0044/PRE du 31 mars 2013 portant nomination du Premier Ministre

VU Le Décret n°2013-0045/PRE du 31 mars 2013 portant nomination des membres du Gouvernement

VU Le Décret n°2013-0058/PRE du 14 avril 2013 fixant les attributions des Ministres

VU Le Décret n°2015-204/PRE/MAMCBW du 01 juillet 2015 portant organisation et fonctionnement du Diwan de la Zakat

VU Le Décret n°213-201/PRE portant nomination des membres du Conseil d'Administration de la Fondation

VU Le Décret n°2015-227/PRE/MAMCBW portant renouvellement des membres du Conseil d'Administration du Diwan de la Zakat

VU Le Décret n°2015-313/PR/MTRA portant nomination du Directeur Général du Diwan de la Zakat

VU Le Procès-verbal du conseil d'administration du Diwan de la Zakat du 03 Janvier 2017

Le Conseil des Ministres entendu en sa séance du 24 Janvier 2017.

TEXTE INTÉGRAL

Article 1

Est approuvé le budget prévisionnel du Diwan de la zakat pour l'exercice 2017 arrêté par le Conseil d'Administration comme suit (FDJ)

– Recettes :.....87 680 000 (FDJ)– Dépenses ordinaires
:.....60 080 000 (FDJ)– Investissement :.....27 600 000 (FDJ)

Article 2

Le Président Arrêté sera enregistré et exécuté partout où besoin sera.

*Le Président de la République
chef du Gouvernement*

ISMAÏL OMAR GUELLEH